



Communiqué

09.03.2015

La communauté internationale confirme son engagement pour les droits des femmes et l'égalité des sexes

Le 9 mars 2015, Madame Lydia Mutsch, ministre de l'Égalité des chances a assisté à la séance d'ouverture de la 59^{ème} session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies à New York.

Organe de prise de décisions politiques au niveau mondial, la Commission de la condition de la femme (CSW) est une commission fonctionnelle du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), consacrée exclusivement à la promotion de l'égalité des sexes et de la femme.

Chaque année, des représentant(e)s des Etats Membres se réunissent au Siège des Nations Unies à New York pour évaluer les progrès accomplis au niveau de l'égalité des sexes, identifier les défis, établir des normes mondiales et élaborer des politiques.

Au cours de la 59^{ème} session, la CSW entreprend un examen des progrès réalisés dans l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, 20 après son adoption lors de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue en 1995.

Dans son intervention, Madame Mutsch a souligné que la Plate-forme d'action de Beijing, organisée autour de 12 domaines politiques prioritaires, reste un document fondamental pour les droits des femmes et pour l'égalité des hommes et des femmes.

En effet, même si des progrès ont été réalisés dans de nombreux domaines telles que l'éducation, l'accès aux soins de santé ou encore les droits fondamentaux et ont permis d'améliorer les conditions de vie de beaucoup de femmes dans le monde, une intensification des efforts est nécessaire pour atteindre une réelle égalité des hommes et des femmes dans tous les domaines de la vie.

La ministre a renvoyé dans ce contexte aux priorités du gouvernement luxembourgeois dans les domaines de l'égalité dans la prise de décision et dans la lutte contre la violence domestique.

Communiqué par le ministère de l'Égalité des chances